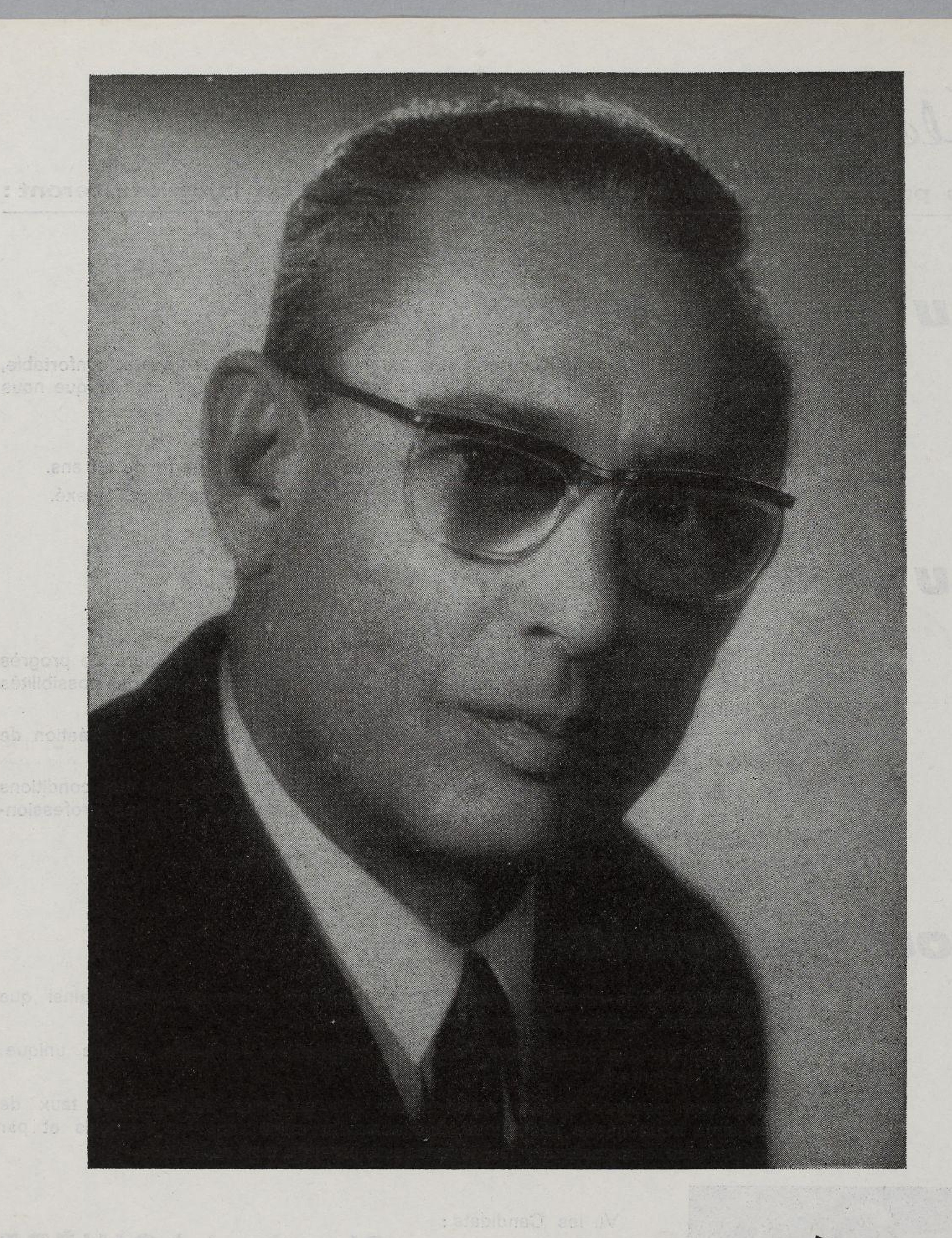


Claude LAQUIÈRE

Après quinze ans de pouvoir U. D. R., les Françaises et les Français aspirent au changement, changement profond mais dans le calme. Il faut mettre l'Etat au Service de l'Homme et non asservir l'Homme à l'orgueil de l'état ou au collectivisme. Il faut affecter l'argent public à l'amélioration du bien-être de chacun, à sa formation, aux équipements collectifs, c'est-à-dire...

améliorer la qualité de la vie.

Electrices, Electeurs,

Les premiers objectifs à atteindre pour rattraper les injustices seront :

Au plan national

Un effort prioritaire pour assurer à nos parents une fin de vie digne et confortable, et pour les sans-famille, des "Hôtels" de retraite garantissant le confort que nous leur devons..

(Nous serons tous, un jour, à leur place).

La Liberté pour chacun de décider de l'âge de sa retraite à partir de 60 ans.

La garantie d'un revenu minimum pour tous, de 1000,00 Frs par mois, indexé.

Au plan local

Le développement et la Sécurité de l'emploi par :

Une réorganisation de la Viticulture et de ses débouchés générateurs de progrès pour les exploitants et leurs ouvriers, la sécurité des uns étant fonction des possibilités des autres.

Une prospection systématique et accélérée du marché de l'emploi. (Création de l'Agence pour l'Emploi).

Une expansion industrielle par des aides aux entreprises adaptées aux conditions géographiques et de Main-d'Œuvre (création de centres de formation professionnelle correspondants).

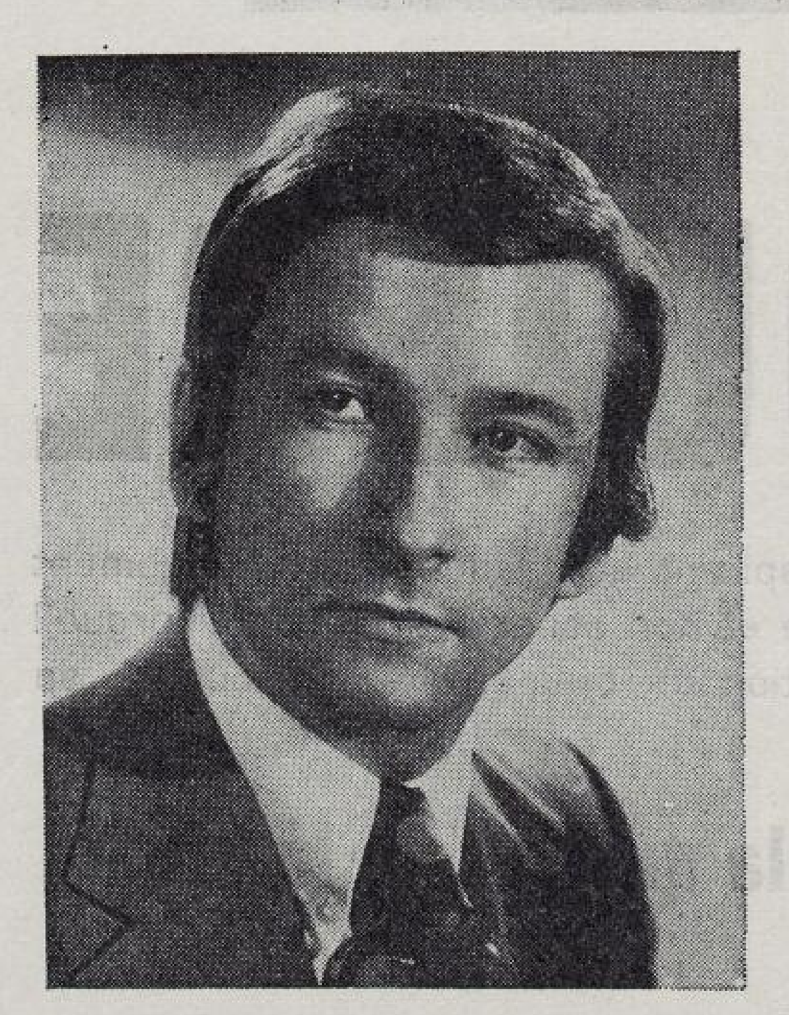
La sauvegarde et la protection des commerçants et artisans.

Pour la famille

La construction de crèches, dotées de moyens et de personnel qualifié ainsi que des logements sociaux insonores et confortables.

L'augmentation des Prestations Familiales (allocations familiales, salaire unique, allocation logement).

Toutes ces mesures seront réalisées par une meilleure utilisation du taux de croissance économique redistribué équitablement entre tous les Français et par une économie importante sur les dépenses de prestige trop coûteuses.



Vu les Candidats :

Claude LAQUIÈRE
VITICULTEUR

Suppléant :

Bernard VAISSIÈRE
Contrôleur des Lois Sociales
en Agriculture.

Imp. G. Castel - Carcassonne